

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 28 juillet 2026

MAIRIE DE AIGLUN
9 place de la mairie

06910 AIGLUN

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

SIEVI-SUEZ

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00266857	
Unité de gestion		2419	SIEVI-SUEZ
Installation	UDI	000386	RESEAU VEGAY_AIGLUN
Point de surveillance	S	0000004017	SIEVI AIGLUN - MOBILE
Localisation exacte			MOBILE
Commune			AIGLUN

Prélevé le : mercredi 08 juillet 2026 à 08h12
par : PRELEVEUR CARSO LUCY PAYNE
Type visite : AU

Mesures de terrain

	Résultats	limites de qualité		Références de qualité	
		inf.	sup.	inf.	sup.
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJ				
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJ				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	21,8 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	8,0 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	435 µS/cm			200,00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,08 mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,10 mg(Cl2)/L				

Commentaires de terrain :

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : EPCN Code SISE de l'analyse : 00266866 Référence laboratoire : LSE2607-24842

	résultats		limites de qualité		références de qualité	
			inf.	sup.	inf.	sup.
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Turbidité néphélométrique NFU	2,2	NFU				2,00

Analyse effectuée par :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)
6901

Type de l'analyse :
EPCN
Code SISE de l'analyse :
00266866
Référence laboratoire :
LSE2607-24842

	résultats		limites de qualité		références de qualité	
			inf.	sup.	inf.	sup.
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	8,01	unité pH			6,50	9,00
Titre alcalimétrique complet	18,30	°f				
Titre hydrotimétrique	17,24	°f				
MINERALISATION						
Calcium	52,0	mg/L				
Magnésium	10,3	mg(Mg)/L				
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Cuivre	0,075	mg(Cu)/L		2,00		1,00
Nickel	<5	µg/L		20,00		
Plomb	2	µg/L		10,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00266857)

Eau pouvant présenter un aspect trouble. Ce trouble peut avoir plusieurs origines, dans la majorité des cas, il est dû à la présence de matériaux issus des canalisations.

Pour le directeur général et par délégation,
le responsable DPGRAS des Alpes maritimes



Fabrice Dassonville

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.
Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).